



P.L.U.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Approbation le 12 Juin 2008

REVISIONS ET MODIFICATIONS

Révision allégée :
Prescriptions : 01/03/2013
Arrêt : 27/09/2013

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 27 Septembre 2013

Légende :

Zone urbaine

- UB** : Zone dense des centres anciens
- UC** : Zone d'extensions récentes
- UI** : Zone industrielle et artisanale
- Ut** : Zone activité touristique
- Uqt** : Quai de transfert

Zone à urbaniser

- AU** : Zone d'urbanisation future non équipée
- AUa** : Zone d'urbanisation future à dominante habitat avec orientations d'aménagement

Zone naturelle

- N** : Zone naturelle
- Ne** : Zone naturelle avec activité existante
- NI** : Zone naturelle de loisirs
- Np** : Zone naturelle de champ photovoltaïque
- Ni** : Zone inondable (voir PPRNPI sur plan des servitudes)

Zone agricole

- A** : Zone agricole
- Av** : Zone viticole

Autres indications

- : Espaces boisés classés
- : Emplacements réservés
- : Ancienne église abbatiale de Bonlieu
- : Porte d'agglomération
- : Limitation des accès
- : Marge de reculs avec valeurs inscrites
- : Élément construit ou secteur remarquable du paysage (Article L123.1.7° du Code de l'Urbanisme)
- : Limite concernée par l'application de la l'article L111.4 du Code de l'Urbanisme Loi Barnier (75m de part et d'autres de l'axe)
- : Accès imposé
- : Etangs et rivières

